

Mention

Lettres, Arts et Humanités

Spécialité LETTRES

MASTER 1 & 2 LETTRES

RECHERCHE

Année Universitaire 2017 - 2018

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

- A- Le déroulement de l'année universitaire
 - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
 - Les examens

- B- Le système LMD
 - B1- Les diplômes
 - B2- Le schéma type d'un diplôme
 - B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture
 - B4- Le MOBIL

- C- Les stages

- D- Les certifications nationales
 - D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)
 - D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)

- E- La mobilité étudiante

- F –Les Clés de la réussite

III- Les études de MASTER

- A- Présentation de la filière
 - A1- Renseignements pratiques
 - A2- Organisation de la formation
 - A3- Débouchés de la filière

- B- Présentation du Master
 - B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université François-Rabelais
 - B2- Maquettes du S7 et du S8
 - B3- Descriptifs des enseignements du S7 et du S8
 - B4- Modalités de contrôle des connaissances du S7 et du S8
 - B5- Maquettes du S9 et du S10
 - B6- Descriptifs des enseignements du S9 et du S10
 - B7- Modalités de contrôle des connaissances du S9 et du S10

IV- Le calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2016-2017 dont **3100** à l'UFR Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité :

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements et filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anita.lerat@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semado@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► **Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 22 septembre 2017**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

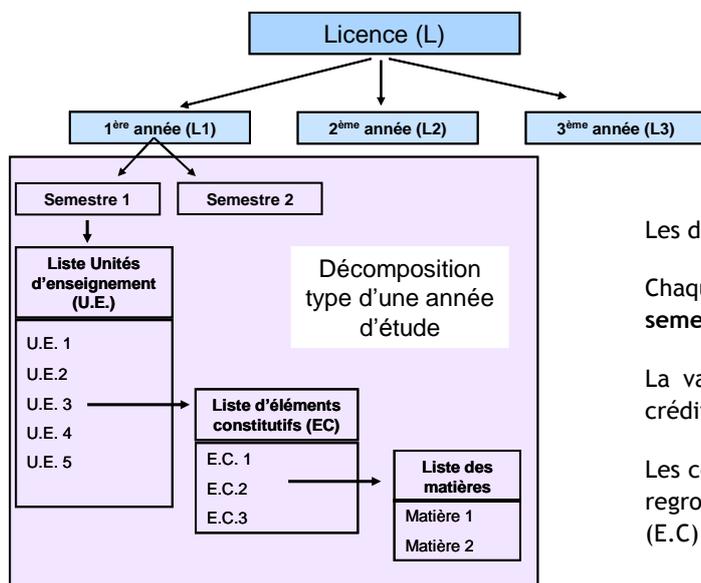
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés d'années d'études.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux semestres.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en unités d'enseignements (UE) qui regroupent des éléments pédagogiques (EP) ou constitutifs (E.C) qui se décomposent en matières.

B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES, Certificat Informatique et Internet :c2i*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignement sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 4 septembre 2017

sur le www.univ-tours.fr Rubrique Formations – UE d'Ouverture

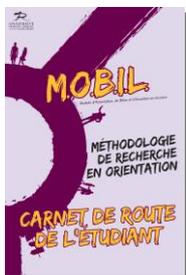
B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.



Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec

exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "Mode d'emploi du MOBIL" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire).**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

- ▶ **Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/formations/C2I





► Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

► **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

► **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes », « être plus performant au moment des examens »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr



III- LES ETUDES DE MASTER

A – PRESENTATION DE LA FILIERE

A1 - Renseignements pratiques

Pour toute information complémentaire dans les domaines suivants, sachez à qui vous adresser

Secrétariat pédagogique des Lettres	Christine CLIMENT Bureau TA 106 (1 ^{er} étage) Tél. : 02 47 36 65 94 Christine.climent@univ-tours.fr
Projet professionnel et débouchés	Service universitaire d'information et d'orientation

Responsables du MASTER DE LETTRES 1^{ère} ANNEE Responsable Lettres Modernes : Hélène MAUREL-INDART helene.maurel-indart@univ-tours.fr Responsable Lettres Classiques : Bernard POUDERON bernard.pouderon@univ-tours.fr	Responsables du MASTER DE LETTRES 2^{ème} ANNEE Responsable Lettres Modernes : Philippe DUFOUR philippe.dufour@univ-tours.fr Responsable Lettres Classiques : Bernard POUDERON bernard.pouderon@univ-tours.fr
--	---

A2 - Organisation de la formation

1) Le parcours Lettres classiques

- **Les Lettres classiques à Tours, dans leur contexte régional et national**

Le parcours «Lettres classiques», implanté à l'Université de Tours depuis près de quarante ans, offre un cursus complet (de la 1^{re} année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation.

La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, ou même Angers. Elle a également vocation à accueillir les étudiants issus des classes préparatoires littéraires de la région.

Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — en grec sur le roman antique, l'alimentation ou la patristique, en latin sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens et sur la religion romaine.

Le parcours Lettres classiques (L1, L2, L3)

Au sein de la Licence mention Lettres, le parcours « Lettres classiques » offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Il propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités. L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans le parcours « Lettres modernes ». Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2^e et surtout en 3^e année. Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

- **Poursuite d'études dans le parcours Lettres classiques (M1/M2, Doctorat)**

Au niveau du Master spécialité « Lettres » (4e et 5e années, dites M1 et M2), la formation « Lettres classiques » propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la Recherche et d'une préparation aux Concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Le doctorat (6e, 7e et 8e année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société », filière « Pratiques culturelles ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des trois laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), Équipe d'accueil 6297
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), Équipe d'accueil 6298

2) Le parcours Lettres modernes

- **Le parcours Lettres modernes (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence « Arts, Lettres et Langues », le parcours Lettres Modernes de la mention Lettres propose un enseignement orienté vers la littérature et la langue, général pour la première année, plus spécialisé dans la poursuite du cursus. L'ensemble permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et de la littérature françaises, des outils méthodologiques qui permettent leur analyse, de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

- **Poursuite d'études dans le parcours Lettres modernes (M1/M2, doctorat)**

Le Master permet un approfondissement des connaissances en direction de la Recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire), en direction des métiers de l'enseignement avec une préparation aux Concours de l'enseignement du second degré (CAPES, Agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

A3 - Débouchés de la filière

Le débouché « classique » des Lettres est certes l'enseignement ; et l'École Doctorale prépare ensuite à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Cependant, les étudiants de Lettres ont des atouts particuliers : ils ont acquis une solide culture générale et littéraire ; ils ont appris à analyser un texte avec rigueur ; ils sont à l'aise avec l'expression écrite et orale. Ces compétences peuvent être mises au service d'autres secteurs d'activité :

- documentation
- métiers du livre
- journalisme
- communication d'entreprise
- métiers du patrimoine
- fonction publique territoriale, par voie de concours (pour un aperçu complet, voir le "guide des métiers territoriaux" sur le site du CNFPT : <http://www.cnfpt.fr/fr/particuliers/contenu.php?id=42&action=vis>) à condition d'avoir un projet précis, d'ajouter une spécialisation professionnelle et des expériences personnelles.

1) Avec la Licence (niveau bac + 3)

- À bac+2 : concours du CELSA (école de communication, Paris)
- Écoles de journalisme
- Inscription en master MEEF pour passer le concours de professeur des écoles, ou celui du CAPES de Lettres classiques (pour enseigner en collège)
- Concours de bibliothécaire
- Concours de la Fonction publique territoriale (catégories A et B) : services sociaux, culturels, patrimoniaux
- Inscription en Master-Recherche pour poursuivre des études spécialisées

2) Avec le Master-Recherche (niveau bac + 5)

- Inscription en préparation à l'Agrégation de Lettres
- Métiers de la conservation du patrimoine
- Spécialisation en médiation culturelle, muséologie
- Spécialisation en documentation et gestion d'information
- Spécialisation dans l'édition
- Fonction publique territoriale : concours d'*attaché principal* (avec un complément de formation en droit administratif)

3) Avec un Doctorat (niveau bac + 8 et plus)

- Avec l'Agrégation : poste d'enseignant en classe préparatoire littéraire, ou accès au « concours sur emploi » pour un poste d'enseignant-chercheur à l'Université
- Concours de la fonction publique sur emploi de catégorie A (cadre de l'État)
- Carrière en entreprise à niveau bac +8 (cf. opération "Phoenix")

B - PRESENTATION DU MASTER

B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'université François Rabelais :

DIPLOME DE MASTER

en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU

« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

Master RECHERCHE Lettres 1^{ère} année - SEMESTRE 7

UE	Coeff.	ECTS		CM	TD
7.0	3	3	SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD		
	1	1	EC 1 : méthodologie de la recherche	12	
	1	1	EC 2 : séminaire « Dynamiques du pouvoir »	12	
	1	1	EC 3 : séminaire « Utopies et réalités »	12	
			TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES		
7.1	1	1	Langue vivante °		18
7.2	1	2	Histoire de la littérature française : 15 ^e -16 ^e -17 ^e siècles	18	
			LETTRES MODERNES		
7.3	6	18	Séminaires de littérature française *		
	2	6	EC 1 : littérature française	18	
	2	6	EC 2 : littérature française	18	
	2	6	EC 3 : littérature française	18	
7.4	2	4	Séminaire de littérature comparée	24	
7.5	1	2	Stylistique	18	
			LETTRES CLASSIQUES		
7.6	4	8	Séminaires élémentaires		
	2	4	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	4	EC 2 : séminaire de grec		15
7.7	4	9	Séminaires de spécialisation		
	2	4,5	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	4,5	EC 2 : séminaire de grec	15	
7.8	3	7	Renforcement disciplinaire		
	1	3	EC 1 : méthodologie de la composition franç.	24	
	1	2	EC 1 : version latine	18	
	1	2	EC 2 : version grecque	18	

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

Master RECHERCHE Lettres 1^{ère} année - SEMESTRE 8

UE	Coeff.	ECTS		CM	TD
8.0	3	3	SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD		
	1	1	EC 1 : méthodologie de la recherche	12	
	1	1	EC 2 : séminaire « Dynamiques du pouvoir »	12	
	1	1	EC 3 : séminaire « Utopies et réalités »	12	
			TRONC COMMUN		
			LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES		
8.1	1	1	Langue vivante °		18
8.2	1	1	Histoire de la littérature française : 18^e-19^e-20-21^e siècles	18	
			LETTRES MODERNES		
8.3	6	9	Séminaires de littérature française *		
	2	3	EC 1 : littérature française	18	
	2	3	EC 2 : littérature française	18	
	2	3	EC 3 : littérature française	18	
8.4	2	4	Séminaire de littérature comparée	24	
8.5	1	2	Stylistique		
8.6	6	10	Dossier de recherche		
			LETTRES CLASSIQUES		
8.7	2	4	Séminaires élémentaires		
	2	2	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	2	EC 2 : séminaire de grec		15
8.8	2	6	Séminaires de spécialisation		
	2	3	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	3	EC 2 : séminaire de grec	15	
8.9	2	5	Renforcement disciplinaire		
	1	3	EC 1 : méthodologie de la composition française	24	
	1	1	EC 2 : version latine	18	
	1	1	EC 3 : version grecque	18	
8.10	6	10	Dossier de recherche		

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

* Les étudiants peuvent remplacer un de ces séminaires par l'un des séminaires proposés par le CESR.

SEMESTRE 7 (S7)

UE 7.0 – Séminaires transversaux ICD

FORMATION TRANSVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES

Ces séminaires, adossés au laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives », équipe d'accueil 6297), ont pour but de former les étudiants à l'interdisciplinarité en recherche. Nous travaillerons essentiellement sur la notion d'autorité, éminemment complexe, qui est au cœur du programme de l'équipe. À côté de la méthodologie, l'étude de cette notion sera déclinée selon deux perspectives : « dynamiques du pouvoir » et « utopies et réalités ».

Ces séminaires permettront d'enrichir la culture générale des étudiants et de leur montrer l'intérêt qu'il peut y avoir en recherche à transposer des questionnements et résultats depuis d'autres domaines.

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu écrit (DM).

À l'issue de chaque semestre et pour chacun des trois séminaires ICD, l'étudiant/e devra rédiger le compte rendu d'une conférence de son choix, à partir de ses notes de cours, et autant que possible expliquer ce que celle-ci a pu apporter à sa propre réflexion, à sa culture générale ou littéraire, ou bien à sa méthode de recherche, éventuellement dans le cadre de son mémoire. Longueur du devoir exigée : 5 à 8 pages.

Les étudiants d'anglais et d'espagnol pourront rédiger ce devoir en anglais ou en espagnol, si la séance qu'ils ont choisi de traiter a été assurée par un enseignant d'anglais ou d'espagnol.

L'assiduité à toutes les conférences, entrant également dans l'évaluation, fera l'objet d'un contrôle systématique. Les étudiants sont tenus de consulter l'ENT pour vérifier les dates des séances.

- **EC 1 - Méthodologie de la recherche (12h CM – 8 séances d'1h30)**

Ce séminaire transversal a pour objectif d'initier les étudiants de lettres, d'anglais et d'espagnol à l'élaboration d'une problématique de recherche, ainsi qu'aux grands courants d'études et d'analyse critique contemporains. On s'attachera particulièrement à cerner les notions d'autorité et d'auctorialité.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

- **EC 2 – Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM – 8 séances d'1h30)**

Ce cycle de conférences s'attachera à analyser des formes d'autorité ou de pouvoir et leur contestation, aussi bien à travers l'histoire sociale et la réflexion politique que dans la fiction littéraire, où l'on s'intéressera particulièrement à la représentation des rapports entre maître et esclave ou serviteur.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

- **EC 3 – Séminaire « Utopies et réalités »**

L'objectif de ce cycle de conférences est d'apporter des éclairages multiples sur le concept d'utopie en tant que critique des réalités existantes et créateur de réalités alternatives ou d'idéaux de perfection. Sommes-nous dans le tout-imaginaire où l'on se libère des carcans de l'autorité ? Les utopies préparent-elles à la révolution, ou relèvent-elles de la catharsis ? Quelle y est la place du jeu de l'esprit ?

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

Indications bibliographiques

ADORNO Th., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007

ARENDR H., « Qu'est-ce que l'autorité ? », *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, Folio, 1989, p. 121-185

BOURRICAUD Fr. *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1951

BUTLER J., *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York and London, Routledge, 1990

COUTURIER Maurice, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995

DELSOL C., *L'autorité*, Paris, P.U.F., 1994

DERRIDA, Jacques, *Force de loi. « Le fondement mystique de l'Autorité »*, Paris, Galilée, 1994

GARAPON A. et PEDRIOLLE S. (éds.), *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Hachette, 2000

GAVOILLE É., DE WEERDT-PILORGE M.-P., CHARDIN P. (éds.), *L'autorité dans le monde des Lettres*, Paris, Kimé, 2015

HAYEZ C. & LISSE M., *Apparitions de l'auteur. Études interdisciplinaires du concept d'auteur*, Berne, Peter Lang, 2005

KOJÈVE A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard-NRF, 1942

LECLERC G., *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1996

MACHELON J.-P., « L'autorité », in Duclert V., Prochasson C. et al. (éds.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2003, p. 100-105

MENDEL G., *Une histoire de l'autorité, permanence et variations*, Paris, La Découverte, 2002

RAZ J., *Between Authority and Interpretation : On the Theory of Law and Practical Reason*, OUP, 2009
REVAULT D'ALLONNES M., *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006
SARTRE J.-P., *L'Idiot de la famille*, 2 t., Paris, Gallimard, NRF, 1970-1971
SCHNEIDER M., *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard (Connaissance de l'inconscient), 1985
STEINER G., *Maîtres et disciples*, Paris, Gallimard, 2003

TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

- **UE 7.1 – Langue vivante**

Le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

- **UE 7.2 – Histoire de la littérature**

Cours mutualisé avec le master MEEF Lettres.

- XV^e siècle – 6h – Mme Carine GIOVENAL

L'axe de ce cours sera la crise de l'esthétique médiévale au XV^e siècle.

On l'abordera en parlant tout d'abord des mises en cause du rêve chevaleresque, puis de celles de la courtoisie. On verra dans un troisième temps quelques-uns des refuges induits par cette crise (notamment la réflexion politique, l'écriture historique, la naissance du roman dit "populaire", l'allégorie et l'intériorité poétique).

- XVI^e siècle – 6h – M. GEONGET

Ce cours, mutualisé master Recherche et master MEEF, abordera la littérature du XVI^e siècle en présentant plusieurs problématiques propres à la période (un choix commun des sujets sera réalisé lors du premier cours). Il pourra s'agir, selon les besoins des uns et des autres, de l'examen de questions génériques (par exemple une présentation du genre du roman, de la farce ou de la nouvelle tragique), esthétiques (quel image un homme de la Renaissance a-t-il de l'activité créatrice ?) ou idéologiques (par exemple, y a-t-il une écriture spécifiquement protestante ?).

- XVII^e siècle – 6h – Mme MICHON

Panorama général de la littérature du XVII^e en France.

LETTRES MODERNES

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

UE 7.3 – Séminaires de littérature française

- **EC 1 : XVII^e siècle**

18h – Mme MICHON

Les *Pensées* de Pascal, éd. de G. Ferreyrolles, Livre de Poche, 2000.

Le séminaire portera sur cette oeuvre majeure du siècle, permettant de situer Pascal dans le contexte de Port-Royal, d'initier une réflexion sur la théologie dit janséniste, de s'opposer à la philosophie du temps qui est celle de René Descartes, d'ouvrir le dialogue avec les Lumières en la personne de Voltaire et de son Anti-Pascal.

Bibliographie :

Port-Royal : anthologie de L. Plazenet, Flammarion, 2012

La Culture du XVII^e siècle (section sur Port-Royal et sur Pascal) de Jean Mesnard

- **EC 2 : Théâtre**

18h – Mme DOUZOU

Arts du spectacle et littérature : modernités "début de siècle"

En s'appuyant sur quelques oeuvres relevant de genres artistiques variés, on étudiera quelques aspects d'une certaine modernité, dans les premières décennies du XX^e siècle.

Programme :

Antonin Artaud/Roger Vitrac, *Victor ou les enfants au pouvoir* (1928), Paris, Gallimard, coll. Folio n° 62, 2000.

Paul Morand, *Ouvert la nuit* (1922), Paris, Gallimard, coll. "L'imaginaire", 1987.

Paul Morand, *Fermé la nuit* (1923), Paris, Gallimard, coll. "L'imaginaire", 1993.

Vaslav Nijinsky/ Claude Debussy, *L'après-midi d'un faune*, 1912. <https://www.youtube.com/watch?v=m7b1FkZYarU>

- **EC 3 : Littérature du XVIII^e siècle**

18h – M. TATIN-GOURIER

L'heure des bilans. Reconfigurations des Lumières et alternatives des canons littéraires à l'issue de la Terreur

La chute de Robespierre et l'élimination progressive de la domination jacobine ouvrent la voie d'une redéfinition du corpus des grands textes des Lumières : critique de l'abstraction égalitaire du Contrat social, retour aux thèses de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs et aux principes du droit naturel. La revue la Décade philosophique est l'espace par excellence de ces réorientations complexes et parfois contradictoires.

Mais l'heure est aussi aux bilans littéraires et philosophiques du siècle écoulé : paraissent les premières grandes histoires littéraires avec le "réactionnaire" La Harpe (*Cours général de littérature*) et le "révolutionnaire" Marie Joseph Chénier (*Tableau de l'état et des progrès de la littérature depuis 1789*). Si divergents soient-ils par leurs choix politiques et idéologiques, ces bilans ont en commun le choix résolu des "grands textes classiques" et leur refus commun des "fous littéraires" Rétif de la Bretonne et Louis Sébastien Mercier.

Mais avec le *Génie du christianisme*, Chateaubriand qui invite à se réapproprier le patrimoine littéraire et artistique médiéval et chrétien, un nouveau canon littéraire s'esquisse qui inspirera largement les générations nouvelles.

Conseils de lecture :

- Œuvres historiques sur la Révolution française et le jacobinisme
- Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*.
- B. Baczko, *Comment sortir de la Terreur*, Paris, Gallimard, 1989

UE 7.4 – Séminaire de Littérature comparée

24h – Sylvie HUBERT-MOUGIN

Écritures de l'intériorité

Valéry LARBAUD, *Amants, heureux amants...* [1923] Gallimard, « L'Imaginaire », 1993

Arthur SCHNITZLER, *Mademoiselle Else* [1924], trad. fr. Henri Christophe, Le Livre de Poche/Biblio, 1993 et *La Nouvelle rêvée* [1926] trad. fr. Philippe Forget, Le Livre de Poche/Biblio, 1991

Virginia WOOLF, *Mrs Dalloway* [1925], trad. fr. Marie-Claire Pasquier, Gallimard « Folio classique », 1994

Il s'agira d'observer les mutations fondamentales de la prose romanesque intervenues au début du vingtième siècle, notamment la crise de l'intrigue et la dissolution du personnage, à travers ces romans et nouvelles des années vingt qui expérimentent diverses modalités de l'écriture de l'intériorité (monologue intérieur, flux de conscience, discours indirect libre).

Modalités d'évaluation : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité

UE 7.5 – Stylistique

18h – Marius NAGY

Stylistique de la prose (XVI^e-XX^e siècle)

Le cours combine approche générique des textes et étude d'un certain nombre de phénomènes textuels (énonciation, syntaxe textuelle, rhétorique...) et de catégories esthétiques, conformément au nouveau libellé de l'étude stylistique au concours.

Bibliographie indicative :

- FROMILHAGUE Catherine, et SANCIER-CHÂTEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, 1991.
- CALAS Frédéric, et CHARBONNEAU, Dominique-Rita, *Méthode du commentaire stylistique*, Nathan, 2000.
- HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.

LETTRES CLASSIQUES

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

À noter : en janvier 2018 démarrera un programme d'échanges avec l'université de Florence, sur la base de recherches communes « Connaissance de l'Antiquité romaine à travers la littérature épistolaire ». En effet le département de latin conduit depuis une vingtaine d'années des travaux sur l'écriture épistolaire, qui se sont intégrées à l'unité de recherche ICD (« Interactions culturelles et discursives », EA 6297). Du court billet au long exposé, du message privé à la missive officielle, la lettre offre pour les historiens comme pour les spécialistes de la littérature un document privilégié sur tel auteur et telle période – un auteur dans son temps, une époque à travers un auteur, qu'il en soit témoin ou acteur : l'épistolier présente un regard particulier sur les événements historiques, les circonstances politiques, la vie culturelle et l'évolution des mœurs. C'est ce lien qu'on se propose d'étudier, en collaboration avec le département d'histoire romaine de Florence.

Les étudiants de Lettres classiques désireux de partir étudier à Florence sont donc invités à choisir de préférence un sujet de recherche portant sur le corpus épistolaire (Cicéron, Horace, Ovide, Sénèque, Pline le Jeune...), y compris d'un point de vue linguistique ou stylistique, et à prendre l'italien comme langue vivante pour préparer leur mobilité.

UE 7.6 – Séminaires élémentaires

• EC 1 : Séminaire de latin

15h – Mme GAVOILLE

1. Méthodologie de la recherche en latin : documentation et bibliographie, présentation matérielle d'un mémoire.

2. Thème du séminaire semestriel : « *Un genre, un auteur : les Bucoliques de Virgile dans la tradition pastorale.* »

Premières indications bibliographiques :

- E. de Saint-Denis, *Virgile, Bucoliques*, Paris, Belles Lettres, CUF, 1967 (7^e éd. du 5^e tirage avec compl. bibliogr., 2003)
- J. Perret, *Virgile par lui-même*, Paris, Seuil, coll. "Écrivains de toujours", 1959.
- P. Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Paris, Arthaud, 1985.
- R. Leclercq, *Le divin loisir. Essai sur les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, Latomus, 1996.
- T. K. Hubbard, *The pipes of Pan: intertextuality and literary filiation in the pastoral tradition from Theocritus to Milton*, Univ. of Michigan Press, 1998.

• EC 2 : Séminaire de grec

15h – M. POUDERON

Introduction à l'ecdotique des textes anciens

Un polycopié sera distribué. On peut lire, en guise de préparation, le petit guide (sur le site de Source Chrétiennes) *Patristique et édition de textes anciens sur la toile.*

UE 7.7 – Séminaires de spécialisation

• EC 1 : Séminaire de latin

15h – Mme ROESCH

Les interactions verbales dans la comédie latine

Le cours décrira le fonctionnement des interactions verbales en latin, en s'appuyant sur un corpus constitué par les dialogues plautiniens. Seront abordées notamment les notions suivantes : dialogue / monologue ; fonctionnement des tours de paroles, de l'ouverture et de la clôture des dialogues ; politesse/ impolitesse dans les échanges ; spécificités du dialogue théâtral.

Indications bibliographiques :

- Brown, P. & Levinson, S.C., *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge, CUP, 1987.
- F. Dupont, « L'écriture théâtrale antique : le dialogue théâtral, échanges ritualisés et conversations », *Lalies*, 20, 2000b, p. 145-150.
- F. Dupont, *Le théâtre latin*, Paris, Armand Colin, 1988.
- C. Kerbrat-Orecchioni, « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques*, 41, 1984, p. 46-62.
- C. Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales*, t. 1, Paris, Armand Colin, 1990.
- A. Ubersfeld, *Lire le théâtre*, Paris, Belin, 1996.

• - EC 2 : Séminaire de grec

15h – Mme PEIGNEY

Le motif du Retour : comparaison, oralité et poésie de l'épopée grecque archaïque

Le cours permettra d'étudier le schéma du Retour qu'illustre l'épopée grecque archaïque, comme exemple de schéma narratif de la tradition orale épique, avec les apports de la méthode comparative appliquée à la mythologie, et dans ses mises en œuvres diverses, de la littérature grecque archaïque aux récits serbes ou bosniaques du XX^e siècle ; il conduit à

examiner la manière dont le matériau mythique apparaît dans les textes épiques grecs, notamment le personnage de Nestor, héros du nostos, et les éclairages linguistiques, mythologiques et poétiques sous lesquels il a pu être analysé.

Une bibliographie détaillée sera fournie à chaque étape du cours.

Lectures conseillées (outre l'*Illiade* et l'*Odyssée*) :

P. Carlier, *Homère*, Paris, Fayard, 1999.

La mythologie et l'Odyssée, Hommage à Gabriel Germain, A. Hurst et F. Létoublon (éds), Genève, Droz, 2002.

D. Frame, *Hippota Nestor*, Washington, Center for Hellenic Studies/Harvard, 2009.

UE 7.8 – Renforcement disciplinaire

- **EC 1 : Méthodologie de la composition française**

24h – Mme DUPOUY

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de composition française au concours du CAPES de Lettres (MEEF 1 Lettres modernes et classiques).

- **EC 2 : Version latine**

18h – Mme GAVOILLE

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version latine aux concours (CAPES /MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

Outils : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck), et grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas (Magnard, coll. Morisset).

- **EC 3 : Version grecque**

18h – Mme PEIGNEY

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version grecque aux concours (CAPES / MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

SEMESTRE 8 (S8)

UE 8.0 – Séminaires transversaux ICD

FORMATION TRANSVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES

Objectifs et modalités de contrôle : voir semestre précédent.

- **EC 1 – Méthodologie de la recherche (12h CM, 8 séances d'1h30)**

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

- **EC 2 – Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM, 8 séances d'1h30)**

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

- **EC 3 – Séminaire « Utopies et réalités » (12h CM, 8 séances d'1h30)**

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

UE 8.1 – Langue vivante

Le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

UE 8.2 – Histoire de la littérature

Cours mutualisé avec le master MEEF Lettres.

XVIII^e siècle – 6h – Mme PILORGE

Ce cours propose un panorama de la littérature du XVIII^e siècle et de la philosophie des Lumières. À partir de la lecture d'extraits d'œuvres, il permet un approfondissement réflexif sur un siècle contrasté, l'étude des tensions et des idées contradictoires qui ont animé le débat philosophique et littéraire et la remise en cause des clichés qui ont conduit à une unité postulée des Lumières.

XIX^e siècle – 6h – Mme CHARLES

À partir de quelques œuvres (*La Chartreuse de Parme* de Stendhal, *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, *Châtiments* et *Les Misérables* de Hugo), nous nous intéresserons à la façon dont les écrivains du XIX^e siècle ont représenté des événements dont ils ont été les contemporains ou qui appartenaient pour eux à un passé proche (la bataille de Waterloo, la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851, etc.), de façon à comprendre quelle a été leur façon de donner sens à l'Histoire. Des extraits de ces textes seront distribués en cours (mais la lecture des œuvres est recommandée).

XX^e siècle – 6h – Mme HECK

Ce cours propose un panorama de la littérature du XX^e et XXI^e siècles, à partir d'extraits d'œuvres qui vous seront fournis en cours. On mettra tout particulièrement l'accent sur la période la plus contemporaine, afin d'esquisser une cartographie du champ des écritures contemporaines.

LETTRES MODERNES

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

UE 8.3 – Séminaires de littérature française

Les étudiants ont la possibilité de remplacer un de ces trois séminaires par le séminaire sur le XVI^e siècle du CESR (voir plus bas).

- **EC 1 : Littérature pour la jeunesse**

18h – Mme BOULAIRE

Roman contemporain pour adolescents : expressions du moi, formes de la subjectivité

Ce séminaire de recherches s'intéressera pour la 2^e année consécutive à la question de l'expression de la subjectivité dans le roman contemporain pour adolescents. Il s'agira d'éviter l'écueil d'une approche thématique, pour interroger les formes narratives, l'invention romanesque, le style d'écriture, à la recherche de ces modalités de l'expression de la subjectivité. Cette enquête part d'un présupposé, qui sera examiné de manière critique : le roman destiné aux adolescents est-il le lieu d'une interrogation *spécifique* sur le sujet, son intériorité, sa relation à l'autre, sa place dans le corps social ?

Nous aborderons cette question à partir de plusieurs interrogations : les auteurs usent-ils de ressorts formels qui seraient absents de romans destinés à des enfants plus jeunes ? Le « moi adolescent » de ces romans pour la jeunesse entretient-il des liens avec les modalités de l'autofiction telle qu'elle s'est développée depuis quelques décennies en littérature générale ? Enfin y aurait-il des modalités de la construction littéraire du sujet qui emprunteraient à d'autres formes de fiction familières des adolescents : cinéma, séries télévisées, jeux ? Cette enquête invitera à réfléchir à l'émergence de catégories éditoriales nouvelles : roman « pour adolescents » dans les années 1960-1970, romans « jeunes adultes » dans les années 2000. S'agit-il d'un simple effet d'affichage commercial, ou cela renvoie-t-il à des modalités littéraires spécifiques ? La question centrale de ce séminaire sera celle de la littérarité de cette production « adressée ».

Bibliographie indicative :

DELBRASSINE Daniel, *Le roman pour adolescents aujourd'hui: écriture, thématiques et réception*, Créteil, SCEREN-CNDP de l'Académie de Créteil, 2006.

JOUVE Vincent, *L'effet-personnage dans le roman*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

- **EC 2 : Littérature du XIX^e siècle**

18h – M. DUFOUR

Esthétique de Flaubert

Toujours il refusa l'étiquette de réaliste. Il ironise sur le romantisme, mais finit par se considérer comme un « vieux fossile du romantisme ». Il estime le naturalisme naissant trop peu artiste. Il revendique l'Art pour l'Art, mais se retrouve devant le tribunal pour atteinte aux bonnes mœurs et à la religion. Qu'est-ce donc que la prose flaubertienne ? On prendra principalement appui sur *L'Education sentimentale* (édition Le Livre de Poche).

- **EC 3 : Littérature du XX^e siècle**

18h – Hélène MAUREL-INDART

Création littéraire et droit d'auteur

Ce séminaire permet de mieux comprendre les questions liées aux notions d'auteur et d'œuvre aux sens littéraire et juridique : qu'est-ce qu'une œuvre originale ? quelles précautions un auteur doit-il prendre s'il souhaite écrire une suite à une œuvre, en reprendre des personnages ou encore adapter une œuvre littéraire au théâtre ou au cinéma ? Dans le processus de création littéraire, comment l'auteur marque-t-il de son empreinte personnelle l'œuvre qui est nourrie de ses lectures et en même temps qui demeure sa création originale ? Pour étayer notre réflexion, nous nous appuierons sur des exemples puisés dans des genres et des siècles différents. Ainsi verrons-nous que la notion de chef d'œuvre a évolué au cours de l'histoire littéraire et que notre conception contemporaine de l'auteur s'ancre dans une tradition maintes fois remise en cause.

Bibliographie :

BAETENS, Jan (textes réunis par), *Le Combat du droit d'auteur*, Ed . les Impressions Nouvelles, 2001.

BENHAMOU, Françoise et FARCHY, Joëlle, *Droit d'auteur et copyright*, La Découverte, coll. Repères, 2009.

GENETTE, Gérard, *Palimpsestes*, Seuil, coll. Points Essais, 1992.

MAUREL-INDART, Hélène, *Du plagiat*, Folio Essais, Gallimard, 2011.

PROUST, Sophie, *Mises en scène et droits d'auteur*, L'Entretiens Editions, coll. Champ théâtral, 2012.

- **CESR : Littérature du XVI^e siècle**

24h – Stéphan GEONGET

L'écriture et l'émotion

Qu'il s'agisse de la contenir, de la susciter ou de l'exalter, l'émotion est au cœur de la réflexion et de l'écriture de nombreux auteurs de la Renaissance. Mais pour lire sans anachronisme les textes littéraires qui mettent cette émotion en scène, il convient avant tout de reconstituer les discours qu'on tient à son sujet. Il faut donc poser la question de l'émotion en la situant, entre autres, dans le contexte religieux (un certain christianisme s'en méfie mais un autre en rappelle les mérites pour le salut du pécheur), pédagogique (les maîtres du temps apprennent à leurs jeunes élèves les techniques pour la susciter) et scientifique du temps : les médecins y font appel et voient en elle une thérapeutique parfois très efficace. Une fois ce contexte mis en place, il devient possible de lire avec plus de justesse le corpus littéraire du temps.

UE 8.4 – Séminaire de littérature comparée

24h – Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Le mythe de Médée

EURIPIDE, *Médée*, dans *Tragédies complètes*, Folio, t. 1

Pier Paolo PASOLINI, *Medea*, 1969

Christa WOLF, *Médée [Medea-Stimmen]*, 1996], Stock, « La cosmopolite », 2001

Médée, la magicienne aux pouvoirs surnaturels qui a permis à Jason de s'emparer de la Toison d'or, la barbare qui n'a pas hésité à tuer ses propres enfants pour se venger de son mari volage, n'a cessé de hanter l'imaginaire européen. On s'intéressera à cette figure mythique à travers trois œuvres, d'une part la pièce d'Euripide (431 av. J.-C.), première grande occurrence littéraire du mythe, d'autre part deux réinterprétations du XX^e siècle, celle du réalisateur italien Pier Paolo Pasolini (1969) et celle de la romancière allemande Christa Wolf (1996). De l'Antiquité au vingtième siècle, où Médée devient un emblème des grands enjeux politiques de l'époque contemporaine (guerre des sexes, conflit Nord-Sud, antagonisme Est-Ouest), on observera la profonde ambivalence et la plasticité de cette figure mythique.

Modalités d'évaluation : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité.

UE 8.5 – Stylistique

18h – Marius NAGY

Stylistique de la poésie (XVI^e-XX^e siècle)

Comme au semestre 7, le cours associe approche générique des textes (principaux genres poétiques, formes fixes), analyse de quelques grands phénomènes textuels (les figures d'analogie) et de catégories esthétiques qui peuvent faire l'objet d'une étude stylistique au concours. Le cours proposera aussi une révision des principales notions de versification.

Bibliographie indicative :

- DÜRRENMATT Jacques, *Stylistique de la poésie*, Belin, 2005.

- GOUVARD Jean-Marie, *La versification*, PUF, 1999.

UE 8.6 – Dossier de recherche

LETTRES CLASSIQUES

Programme spécifique à ajouter à celui du tronc commun

UE 8.7 – Séminaires élémentaires

- **EC 1 : Séminaire de latin**

15h – Déborah ROUSSEL

Un genre, un auteur : Plaute et la comédie latine

On étudiera le genre de la comédie à Rome, à travers l'exemple particulier du *Charançon* de Plaute (*Curculio*).

Indications bibliographiques :

- Plaute, *Comédies III*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1935.

- F. Dupont, *Le théâtre latin*, Paris, A. Colin, 1988.

- J.-C. Dumont et M.-H. François-Garelli, *Le théâtre à Rome*, Le livre de poche, 1998.

- **EC 2 : Séminaire de grec**

15h – Mme PEIGNEY

Les Retours dans l'Odyssee

Le schéma du Retour est présent dans l'*Odyssee* de plusieurs façons, bien au-delà du récit du retour d'Ulysse à Ithaque. Le cours montrera les emplois complexes et imbriqués d'un schéma qui met en regard oralité et créativité : il offre une approche de la question homérique, un point des débats critiques et une mise en pratique des méthodes actuelles de l'analyse de l'épopée grecque archaïque.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

UE 8.8 – Séminaire de spécialisation

- **EC 1 : Séminaire de latin**

15h – Mme GAVOILLE

Visions de l'Italie dans la littérature latine

Célébration du sol italien, voyages et descriptions de lieux — les textes de Lucilius, Catulle, Virgile, Horace, Propertius ou Sénèque seront distribués en cours.

Première indication bibliographique :

- M. Bonjour, *Terre natale*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

- **EC 2 : Séminaire de grec**

15h – M. POUDERON

Les apologistes grecs du second siècle

Bibliographie préparatoire :

– *Premiers écrits chrétiens* (dir. B. Pouderon, J.-M. Salamito et V. Zarini), « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 2016 (sous presse) ; donne en traduction tous les textes chrétiens du II^e siècle, depuis Clément de Rome jusqu'à Irénée de Lyon.

– B. Pouderon, *Les Apologistes grecs du II^e siècle*, Paris, Le Cerf, 2005 (étude de synthèse sur Aristide, Justin, Tatien, Athénagore, Théophile, etc.).

– E. Norelli et B. Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. I, *Introduction*, Paris, Le Cerf, 2008 ; 2^e édition Paris, Les Belles Lettres, 2016 (sous presse) ; traite des problèmes généraux (dont la transmission des textes) et recense tous les instruments de travail.

– B. Pouderon et E. Norelli (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, *De Paul apôtre à Irénée*, Paris, Le Cerf, 2013 ; 2^e édition Paris, Les Belles Lettres, 2016 (sous presse) ; passe en revue tous les textes chrétiens du II^e siècle.

UE 8.9 – Renforcement disciplinaire

- **EC1 : Méthodologie de la composition française**

24h – Mme HECK

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de composition française au concours du CAPES de Lettres (MEEF 1 Lettres modernes et classiques).

- **EC2 : Version latine**

18h – Mme GAVOILLE

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version latine aux concours (CAPES /MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

Outils : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck) ; et grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas (Magnard, coll. Morisset).

- **EC3 : Version grecque**

18h – Mme CUNY

Cours mutualisé avec la préparation à l'épreuve écrite de version grecque aux concours (CAPES /MEEF 1 et agrégation de Lettres classiques).

UE 8.10 – Dossier de recherche

Semestre 7

Éléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.
UE 7.0 - SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES								
UE 7.1 Langue vivante	CC *	1	ET E ou O	1	O	1	O	1
UE 7.2 Histoire de la littérature	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES MODERNES								
UE 7.3 Littérature française	CC *	6	ET O	6	O	6	O	6
UE 7.4 Littérature comparée	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 7.5 Stylistique	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES CLASSIQUES								
UE 7.6 Séminaires élémentaires	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 7.7 Séminaires de spécialisation	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 7.8 Renforcement disciplinaire	ET E	3	ET O	3	O	3	O	3

CC : Contrôle Continu / ET : Examen Terminal

E : Ecrit / O : Oral

* Selon le travail effectué, l'étudiant aura une note correspondant à un exposé oral ou à un devoir écrit.

Semestre 8

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.
UE 8.0 – SÉMINAIRES TRANSVERSAUX ICD	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES								
UE 8.1 Langue vivante	CC *	1	ET E ou O	1	O	1	O	1
UE 8.2 Histoire de la littérature	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES MODERNES								
UE 8.3 Littérature française	CC *	6	ET O	6	O	6	O	6
UE 8.4 Littérature comparée	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.5 Stylistique	CC *	1	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.6. Dossier de recherche	ET	6	ET	6	E	6	E	6
LETTRES CLASSIQUES								
UE 8.7 Séminaires élémentaires	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.8 Séminaires de spécialisation	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.9 Renforcement disciplinaire	ET E	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 8.10. Dossier de recherche	ET	6	ET	6	E	6	E	6

CC : Contrôle Continu / ET : Examen Terminal

E : Ecrit / O : Oral

* Selon le travail effectué, l'étudiant aura une note correspondant à un exposé oral ou à un devoir écrit.

Master RECHERCHE Lettres 2^{ème} année - SEMESTRE 9

UE	Coeff	ECTS		CM	TD
9.0	3	3	SEMINAIRES TRANSVERSAUX ICD		
	1	1	EC 1 : méthodologie de la recherche	12	
	1	1	EC 2 : séminaire « Dynamiques du pouvoir »	12	
	1	1	EC 3 : séminaire « Utopies et réalités »	12	
			TRONC COMMUN LETTRES		
9.1	1	1	Langue vivante °		18
			LETTRES MODERNES		
9.2	6	21	Séminaires de littérature française *		
	2	7	EC 1 : littérature française	18	
	2	7	EC 2 : littérature française	18	
	2	7	EC 3 : littérature française	18	
9.3	2	5	Séminaire de littérature comparée	24	
			LETTRES CLASSIQUES		
9.4	4	8	Séminaires élémentaires		
	2	4	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	4	EC 2 : séminaire de grec		15
9.5	4	11	Séminaires de spécialisation		
	2	5,5	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	5,5	EC 2 : séminaire de grec	15	
9.6	3	7	Renforcement disciplinaire		
	1	3	EC 1 : méthodologie de la composition franç.	24	
	1	2	EC 2 : version latine	18	
	1	2	EC 3 : version grecque	18	

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

Master RECHERCHE Lettres 2^{ème} année - SEMESTRE 10

UE	Coeff.	ECTS		CM	TD
10.0	1	1	TRONC COMMUN : Langue vivante		18
			LETTRES MODERNES		
10.1	6	9	Littérature française*		
	2	3	EC1 : littérature française	18	
	2	3	EC2 : littérature française	18	
	2	3	EC3 : littérature française	18	
10.2	2	3	Littérature comparée	24	
10.3	15	17	Mémoire de recherche		
			LETTRES CLASSIQUES		
10.4	4	6	Séminaires élémentaires		
	2	3	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	3	EC 2 : séminaire de grec		15
10.5 R	4	6	Séminaires de spécialisation		
	2	3	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	3	EC 2 : séminaire de grec	15	
10.6 R	1	3	Renforcement disciplinaire		
	1		Commentaire de textes grecs et latins	24	
10.7 R	15	14	Mémoire de recherche		

SEMESTRE 9 – S9

FORMATION TRANSVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES

UE 9.0 : Séminaires transversaux ICD

Ces séminaires, adossés au laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives », équipe d'accueil 6297), ont pour but de former les étudiants à l'interdisciplinarité en recherche. Nous travaillerons essentiellement sur la notion d'autorité, éminemment complexe, qui est au cœur du programme de l'équipe. À côté de la méthodologie, l'étude de cette notion sera déclinée selon deux perspectives : « dynamiques du pouvoir » et « utopies et réalités ».

Ces séminaires permettront d'enrichir la culture générale des étudiants et de leur montrer l'intérêt qu'il peut y avoir en recherche à transposer des questionnements et résultats depuis d'autres domaines.

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu écrit (DM).

À l'issue de chaque semestre et pour chacun des trois séminaires ICD, l'étudiant/e devra rédiger le compte rendu d'une conférence de son choix, à partir de ses notes de cours, et autant que possible expliquer ce que celle-ci a pu apporter à sa propre réflexion, à sa culture générale ou littéraire, ou bien à sa méthode de recherche, éventuellement dans le cadre de son mémoire. Longueur du devoir exigée : 5 à 8 pages.

Les étudiants d'anglais et d'espagnol pourront rédiger ce devoir en anglais ou en espagnol, si la séance qu'ils ont choisi de traiter a été assurée par un enseignant d'anglais ou d'espagnol.

L'assiduité à toutes les conférences, entrant également dans l'évaluation, fera l'objet d'un contrôle systématique. Les étudiants sont tenus de consulter l'ENT pour vérifier les dates des séances.

EC 1 - Méthodologie de la recherche (12h CM – 8 séances d'1h30)

Ce séminaire transversal a pour objectif d'initier les étudiants de lettres, d'anglais et d'espagnol à l'élaboration d'une problématique de recherche, ainsi qu'aux grands courants d'études et d'analyse critique contemporains. On s'attachera particulièrement à cerner les notions d'autorité et d'auctorialité.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 2 – Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM – 8 séances d'1h30)

Ce cycle de conférences s'attachera à analyser des formes d'autorité ou de pouvoir et leur contestation, aussi bien à travers l'histoire sociale et la réflexion politique que dans la fiction littéraire, où l'on s'intéressera particulièrement à la représentation des rapports entre maître et esclave ou serviteur.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 3 – Séminaire « Utopies et réalités » (12h CM – 8 séances d'1h30)

L'objectif de ce cycle de conférences est d'apporter des éclairages multiples sur le concept d'utopie en tant que critique des réalités existantes et créateur de réalités alternatives ou d'idéaux de perfection. Sommes-nous dans le tout-imaginaire où l'on se libère des carcans de l'autorité ? Les utopies préparent-elles à la révolution, ou relèvent-elles de la catharsis ? Quelle y est la place du jeu de l'esprit ?

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

Indications bibliographiques

ADORNO Th., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007

ARENDRT H., « Qu'est-ce que l'autorité ? », *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, Folio, 1989, p. 121-185

BOURRICAUD Fr. *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1951

BUTLER J., *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York and London, Routledge, 1990

COUTURIER Maurice, *La Figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995

DELSOL C., *L'Autorité*, Paris, P.U.F., 1994

DERRIDA, Jacques, *Force de loi. « Le fondement mystique de l'Autorité »*, Paris, Galilée, 1994

GARAPON A. et PEDRIOLLE S. (éds.), *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Hachette, 2000

GAVOILLE É., DE WEERDT-PILORGE M.-P., CHARDIN P. (éds.), *L'Autorité dans le monde des Lettres*, Paris, Kimé, 2015

HAYEZ C. & LISSE M., *Apparitions de l'auteur. Études interdisciplinaires du concept d'auteur*, Berne, Peter Lang, 2005

KOJÈVE A., *La Notion de l'autorité*, Paris, Gallimard-NRF, 1942

LECLERC G., *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1996

- MACHELON J.-P., « L'autorité », in Duclert V., Prochasson C. et al. (éds.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2003, p. 100-105
- MENDEL G., *Une histoire de l'autorité, permanence et variations*, Paris, La Découverte, 2002
- RAZ J., *Between Authority and Interpretation : On the Theory of Law and Practical Reason*, OUP, 2009
- REVAULT D'ALLONNES M., *Le Pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006
- SARTRE J.-P., *L'Idiot de la famille*, 2 t., Paris, Gallimard, NRF, 1970-1971
- SCHNEIDER M., *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard (Connaissance de l'inconscient), 1985
- STEINER G., *Maîtres et disciples*, Paris, Gallimard, 2003

TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

UE 9.1 : Langue vivante 18h

Cours de langue écrite et orale ; le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

LETTRES MODERNES

UE 9.2 : Séminaires de littérature française

EC 1 : Littérature du XVIII^e siècle

18 h – M. Jean-Jacques TATIN-GOURIER

Représentations du temps et problématiques politiques au XVIII^e siècle

Par delà les grands textes qui, de Voltaire (*Lettres philosophiques* ou *anglaises*, 1734) à Condorcet (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1795), marquent l'essor de l'idée de progrès, idée-force des Lumières, nous montrerons comment les représentations traditionnelles d'un temps cyclique demeurent présentes au fil du XVIII^e siècle. Non seulement sous forme de résurgences lors des grandes crises politiques et sociales du temps mais au cœur même de la pensée des Lumières : des *Considérations sur les Romains* de Montesquieu (1734) au *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (1750), du *Discours sur les sciences et les arts* de Rousseau (1750) à *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1781).

Nous tenterons de mieux comprendre l'articulation de ces représentations de la temporalité et des diverses problématiques politiques des Lumières.

Lectures conseillées : œuvres citées.

EC 2 : Littérature du XX^e siècle

18 h – Mme Christine DUPOUY

Philosophie et poésie

À l'époque des Présocratiques, philosophie et poésie n'étaient pas distinctes, mais peu de temps après est survenue l'anathème de Platon envers les poètes, qui n'ont plus leur place dans la cité. Relation complexe au cours des siècles, on peut parler d'une poésie latine à orientation philosophique, mais les retrouvailles n'auront véritablement lieu qu'au moment du romantisme allemand, avec par exemple l'amitié entre Hegel et Hölderlin. Tout ceci préparant pour la poésie française un XX^e siècle fasciné par la philosophie, tout particulièrement celle du controversé Heidegger, sans oublier le trop peu reconnu Bachelard.

EC 3 : Littérature des XIX^e et XX^e siècles

18 h – Ce séminaire, composé de 2 parties de 9h chacune, sera consacré à des questions d'esthétique littéraire.

1^o Mme Hélène MAUREL-INDART

Le livre et l'édition : questions d'éthique et d'esthétique

Le livre est le médium privilégié du texte littéraire. De l'imprimé au numérique, il confronte l'éditeur et l'auteur à des choix de stratégie économique ; pourtant, les questions d'éthique et d'esthétique demeurent des impératifs prioritaires. Comment promouvoir le livre tout en préservant sa dimension culturelle ?

Bibliographie indicative.

VIGNE Éric, *Le Livre et l'éditeur*, Paris, Klincksieck, 2008

MAUREL-INDART Hélène, « La littérature fait de la résistance », in *Ruptures techniques et continuité culturelle*, revue *Médium*, n° 35, avril-mai-juin 2013, p. 125-137.

2° Mme Christine DUPOUY

Esthétique du fragment : d'Héraclite à Char en passant par Blanchot, du romantisme allemand aux Fragments d'un discours amoureux de Roland Barthes.

UE 9.3 : Séminaire de littérature comparée

24 h – Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Nouvelles formes du tragique au tournant des XIX^e et XX^e siècles

Henrik IBSEN, *Les Revenants* [1881], traduit du norvégien par T. Sinding, dans *Les Douze dernières pièces*, vol. 1, Imprimerie nationale, Le Spectateur français, 1997.

Maurice MAETERLINCK, *L'Intruse, Intérieur* [1894], Slatkine Reprints, 2005

Anton TCHEKHOV, *La Cerisaie* [1903], trad. fr. André Markowicz, Babel, 1992

August STRINDBERG, *La Sonate des spectres* [1907], traduit du suédois par A. Adamov et C. G. Bjurström, L'Arche, 1984.

Ce cours sera l'occasion d'analyser le profond renouvellement qui s'opère dans l'écriture théâtrale européenne au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Outre la remise en question du primat de l'intrigue et la redéfinition des contours du personnage, les pièces retenues permettront d'étudier les nouvelles formes du tragique qui sont alors explorées par les dramaturges européens des avant-gardes naturalistes et symbolistes.

Modalités d'évaluation : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité

LETTRES CLASSIQUES

UE 9.4 : Séminaires élémentaires

EC 1 - Séminaire de latin

15h - Mme Élisabeth GAVOILLE

1. Méthodologie de la recherche en latin : documentation et bibliographie, présentation matérielle d'un mémoire.

2. « Un genre, un auteur : les *Bucoliques* de Virgile dans la tradition pastorale »

Premières indications bibliographiques :

- E. de Saint-Denis, *Virgile, Bucoliques*, Paris, Belles Lettres, CUF, 1967 (7^e éd. du 5^e tirage avec compl. bibliogr., 2003)

- J. Perret, *Virgile par lui-même*, Paris, Seuil, coll. "Écrivains de toujours", 1959.

- P. Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Paris, Arthaud, 1985.

- R. Leclercq, *Le divin loisir. Essai sur les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, Latomus, 1996.

- T. K. Hubbard, *The pipes of Pan: intertextuality and literary filiation in the pastoral tradition from Theocritus to Milton*, Univ. of Michigan Press, 1998.

• **EC 2 : Séminaire de grec**

15h – M. Bernard POUDERON

Introduction aux gnostiques

UE 9.5 : Séminaires de spécialisation

• **EC 1 : Séminaire de latin**

15h – Mme Sophie ROESCH

« Les interactions verbales dans la comédie latine »

Le cours décrira le fonctionnement des interactions verbales en latin, en s'appuyant sur un corpus constitué par les dialogues plautiniens. Seront abordées notamment les notions suivantes : dialogue / monologue ; fonctionnement des tours de paroles, de l'ouverture et de la clôture des dialogues ; politesse/ impolitesse dans les échanges ; spécificités du dialogue théâtral.

Indications bibliographiques :

- Brown, P. & Levinson, S.C., *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge, CUP, 1987.

- F. Dupont, « L'écriture théâtrale antique : le dialogue théâtral, échanges ritualisés et conversations », *Lalies*, 20, 2000b, p. 145-150.

- F. Dupont, *Le théâtre latin*, Paris, Armand Colin, 1988.

- C. Kerbrat-Orecchioni, « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques*, 41, 1984, p. 46-62.
- C. Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales*, t. 1, Paris, Armand Colin, 1990.
- A. Ubersfeld, *Lire le théâtre*, Paris, Belin, 1996.

• **EC 2 : Séminaire de grec**

15h – Mme Jocelyne PEIGNEY

Le poète, l'art et le monde : Le bouclier d'Achille (Iliade, XVIII, 468-fin)

Analyse des lectures du Bouclier d'Achille dans l'*Iliade* (histoire de la critique et des approches de la poésie épique archaïque grecque, méthodologie, analyses de l'*ekphrasis*), et analyse thématique (vision ancienne du monde et de la représentation dans l'art).

UE 9.6 : Renforcement disciplinaire

EC 1 : Méthodologie de la composition française

24h – Mme Hélène MAUREL-INDART

Cours mutualisé avec le MEEF 1 Lettres.

EC 2 : Version latine

18h – Mme Élisabeth GAVOILLE

Cours mutualisé avec le MEEF 1 Lettres classiques et la préparation à l'agrégation de Lettres classiques.

Outils : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck), et grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas (Magnard, coll. Morisset).

EC 3 : Version grecque

18h – Mme Jocelyne PEIGNEY

Cours mutualisé avec le MEEF 1 Lettres classiques et la préparation à l'agrégation de Lettres classiques.

SEMESTRE 10 - S10

FORMATION TRANVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES

UE 10.0 : Langue vivante 18h

Cours de langue écrite et orale ; le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

LETTRES MODERNES

UE 10.1 : Séminaires de littérature française

- EC 1 : Littérature XIX^e - XXI^e siècles

18 h – Mme Hélène MAUREL-INDART

Histoire du métier d'éditeur et stratégies éditoriales

Ce séminaire permet de suivre l'évolution de l'histoire du livre depuis la naissance de la figure de l'éditeur avec les débuts de l'industrialisation au XIX^e siècle. Nous verrons comment l'activité de l'écrivain s'inscrit progressivement dans un contexte économique et éditorial dont les critères de publication et les méthodes de commercialisation connaissent des étapes décisives jusqu'à aujourd'hui. Il est aussi intéressant de voir comment des romanciers peuvent mettre en scène la vie d'écrivains au sein d'un système éditorial complexe.

Bibliographie :

BALZAC Honoré de, *Les Illusions perdues*, 1837-1843

BLETON, Claude, *Les Nègres du traducteur*, Paris, Métailié, 2004.

PARINET, Elisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Seuil, 2004.

VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985.

- EC 2 : Littérature du XIX^e siècle

18 h – M. Philippe DUFOUR

La lecture sociocritique

On définira cette méthode qui cherche à lire l'inscription d'un moment socio-historique dans un texte, en prenant appui sur Balzac, et plus particulièrement sur *Le Père Goriot* (Le Livre de Poche).

Évaluation : écrit ou oral.

- EC 3 : Littérature du XX^e siècle

18 h – Mme Christine DUPOUY

Étude du cycle de *l'Arrière-Pays* d'Yves Bonnefoy (Poésie-Gallimard) à la lumière de *Ce lieu d'herbes* (Galilée, 2010) et *L'Écharpe rouge* (Mercure de France, 2016).

UE 10.2 : Séminaire de littérature comparée

24 h – Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Mythe et théâtre contemporain

Heiner MÜLLER, *Rivage à l'abandon Matériau-Médée Paysage avec Argonautes* [1982], trad. de J.-L. Besson et H. Schwarzingger, Paris, Éditions de Minuit, 1985

Sarah KANE, *L'Amour de Phèdre* [1998], Paris, L'Arche, 1999, trad. Séverine Magois

Wajdi MOUAWAD, *Incendies* [2003], Arles, Actes Sud, Babel, 2011

Ce cours sera l'occasion d'aborder l'une des grandes questions de la littérature comparée, la mythocritique, dans une perspective précise, celle de la place, des enjeux et des usages des mythes antiques dans l'écriture théâtrale contemporaine. On s'intéressera notamment à la manière dont les récits mythiques et les figures légendaires hérités de l'Antiquité gréco-romaine, tout en continuant d'exercer sur le théâtre leur pouvoir de fascination, en particulier les figures les plus transgressives (Médée, Phèdre, Œdipe), perdent sensiblement de leur autorité et de leur lisibilité.

Modalités d'évaluation : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité

UE 10.3 : Mémoire de recherche, sous la direction d'un directeur de recherche (au minimum d'une longueur d'environ 100.000 signes).

LETTRES CLASSIQUES

UE 10.4 : séminaires élémentaires

• **EC 1 : Séminaire de latin**

15h - Mme Déborah ROUSSEL

Un genre, un auteur : Plaute et la comédie latine

On étudiera le genre de la comédie à Rome, à travers l'exemple particulier du *Curculio* de Plaute.

Indications bibliographiques :

- PLAUTE, *Comédies III*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1935.
- F. DUPONT, *Le théâtre latin*, Paris, A. Colin, 1988.
- J.-C. DUMONT et M.-H. FRANÇOIS-GARELLI, *Le théâtre à Rome*, Le livre de poche, 1998.

• **EC 2 : Séminaire de grec**

15h – Mme Jocelyne PEIGNEY

Images grecques du poète

Étude d'œuvres d'époque et de genre différents ; examen des représentations anciennes de la production poétique à travers l'aède de la poésie épique, le poète lyrique de la « poésie-marchandise », l'auteur comique dans l'Athènes du V^e siècle et les rhapsodes moqués par Platon.

UE 10.5 : Séminaires de spécialisation

• **EC1 - Séminaire de latin**

15h - Mme Élisabeth GAVOILLE

Visions de l'Italie dans la littérature latine

Célébration du sol italien, voyages et descriptions de lieux — les textes de Lucilius, Catulle, Virgile, Horace, Propertius ou Sénèque seront distribués en cours.

Première indication bibliographique :

- M. BONJOUR, *Terre natale*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

- **EC 2 : Séminaire de grec**

15h – M. POUDERON

Les grands textes gnostiques

Bibliographie :

- M. Scopello, *Les gnostiques*, Paris, Le Cerf, 1991.
- E. Thomassen, *The Spiritual Seed. The Church of the Valentinians*, Leiden, Brill, 2006.
- J. Lieu, *Marcion and the Making of a Heretic : God and Scripture in the Second Century*, New York, Cambridge University Press, 2015.
- J.-P. Mahé et P.-H. Poirier (dir.), *Écrits gnostiques*, Paris, Gallimard, 2007 [tous les textes de Nag Hammadi, et... une excellente introduction].
- B. Pouderon, J.-M. Salamito et V. Zarini (dir.), *Premiers écrits chrétiens*, Paris, Gallimard, 2016 [Irénee, *Contre les hérésies*, livre III ; *Lettre à Flora* ; *Extraits de Théodote*].
- B. Pouderon et E. Norelli (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, tome I (introduction et très riche bibliographie raisonnée : *instrumenta studiorum*) et tome II (premier et second siècles), Paris, Les Belles Lettres, 2016 (2^e édition).
- B. Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, tome III (troisième siècle), Paris, Les Belles Lettres, 2017.

UE 10.6 : Renforcement disciplinaire

24h – Commentaire de textes anciens

- Grec (12h) : Mme Jocelyne PEIGNEY

- Latin (12h) : Mme Déborah ROUSSEL

Cours mutualisé avec le M1 MEEF Lettres classiques.

UE 10.7 : Mémoire de recherche, sous la direction d'un directeur/trice de recherche.

SEMESTRE 9

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.
UE 9.0 Sémin. ICD	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
UE 9.1 LV (LM+LC)	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
LETTRES MODERNES								
UE 9.2 Litt. franç.	CC *	6	ET O	6	O	6	O	6
UE 9.3 Litt. compa.	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
LETTRES CLASSIQUES								
UE 9.4 Sém. élém.	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 9.5 Sém. spécial.	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 9.6 Renf. discipl.	ET E	3	ET E	3	E	3	E	3

SEMESTRE 10

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type d'épreuve E ou O	Coeff.
UE 10.0 (LV LM+LC)	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
LETTRES MODERNES								
UE 10.1 Litt. franç.	CC *	6	ET O	6	O	6	O	6
UE 10.2 Litt.compa	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 10.3 Mémoire	ET	15	ET	15	E	15	E	15
LETTRES CLASSIQUES								
UE 10.4 sém. élém.	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 10.5 sém. spécl.	CC *	4	ET O	4	O	4	O	4
UE 10.6 Renforc.	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 10.7 Mémoire	ET	15	ET O	15	O	15	O	15

CC : Contrôle Continu / ET : Examen Terminal

E : Ecrit / O : Oral

* selon le travail effectué, l'étudiant aura une note correspondant à un exposé oral ou à un devoir écrit.

IV- Le calendrier universitaire

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 4 au 8 septembre 2017
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 11 septembre 2017
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2-L3)	Semaine du 18 septembre 2017
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 3 novembre 2017
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 16 novembre 2017
Examen des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 7 décembre 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 18 décembre 2017 au 22 décembre 2017 8 au 12 janvier 2018 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 15 janvier 2018
Début des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 22 janvier 2018
Pause pédagogique	Du 26 février au 2 mars 2018
Examen des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre	Semaine du 16 avril 2018
Vacances de printemps	Du Jeudi 23 avril 2018 au 4 mai 2018
Examens du 2 nd semestre	Du 14 au 25 mai 2018
Rattrapages	Semaine du 18 juin 2018